

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 13 janvier 2016.

## **Début de séance du conseil municipal à 20h00**

- Secrétaire de séance : Sandrine Simonnot
- Absents : Laetitia Drinkwater, Virginie Labbaci,
- Pouvoirs : Yvon Primault à Laurent Dugué.
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

## **Le conseil municipal à l'unanimité :**

- Adopte la reconduction à l'identique à celui de 2014 l'Indemnité Représentative de Logement (IRL) des instituteurs au titre de l'année 2015 telle que proposée le 9 décembre 2015 par monsieur le Préfet de la Charente (Montant de base de IRL de 2185€).
- Adopte le projet modificatif des statuts du Syndicat mixte de la fourrière départementale approuvé par le conseil syndical lors de sa séance du 12 novembre 2015 portant sur l'élargissement du syndicat aux communes des Adjots, de Barro, Bernac, Bioussac, Châtignac, Condac, La Faye, Ruffec et Taizé-Aizie.
- Approuve le projet de vestiaires sportifs tel que présenté et autorise le lancement des consultations des entreprises en vu de la réalisation des travaux de ces mêmes vestiaires. Le Conseil autorise monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de ce dossier.
- Accepte de mettre à disposition de l'Université de Pays Horte et Tardoire, à titre gratuit, la salle polyvalente pour l'organisation d'une conférence sur le Docteur Jean Bouillaud le 16 avril 2016. Le Conseil autorise monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

## **Informations et points divers :**

- Informations.
  - Dans le cadre du projet de salle des fêtes, les sondages de l'étude des sols sera réalisée fin janvier.
  - Le bilan 2015 de l'action municipale, présentée lors de la réunion publique de présentation des vœux de la municipalité aux Garatois du 8 janvier 2016, sera mise en ligne sur le site internet Garat.fr avant fin janvier.
- Agenda.
  - le 17 janvier : chocolat chaud organisé par la mairie et le CCAS pour tous les enfants de Garat.
  - Le 06 février : soirée théâtre organisée par le comité des fêtes.
  - Le 07 février : Bourse d'échange organisée la Garat Auto Passion.

## **Fin de séance du conseil municipal à 20h40**

Vu pour être affiché dans la huitaine conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,  
signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,  
Signé : Sandrine Simonnot

